



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Etude pour l'évaluation des coûts du nettoyage des déchets abandonnés des produits soumis à la REP

Présentation rencontres nationales de l'AVPU

Programme

1. Présentation de l'étude ADEME en cours et de ses objectifs
2. Périmètre des travaux ADEME : cadre réglementaire REP
3. Session de questions/réponses

Etude ADEME pour l'évaluation des coûts du nettoyage des déchets abandonnés des produits soumis à la REP

CONTEXTE

- **LOI AGE** (loi du 10 février 2020) : Instaure une obligation de couverture par les éco-organismes des coûts des opérations de nettoyage des déchets abandonnés.
- **4 filières REP ciblées au code de l'environnement** :
 - ❖ **Tabac** : Entrée en vigueur en **2021**.
 - ❖ **Emballages ménagers** : Entrée en vigueur en **2021** pour les collectivités d'Outre-Mer, puis en **2023** pour l'ensemble du territoire.
 - ❖ **À venir** : Devrait aussi concerner les filières **textiles sanitaires à usage unique** et **gommages à mâcher**.

APERÇU DU DEPLOIEMENT DE LA REP SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Nombre de collectivité en contrat avec un éco-organisme au titre du nettoyage des déchets abandonnés		
	2022	2023
REP Tabac	362	741
REP Emballages ménagers	2	473
TOTAL	364	1 214

Montants de soutiens versés aux collectivités à l'échelle nationale au titre du nettoyage des déchets abandonnés		
	2022	2023
REP Tabac	8 459 646 €	20 746 998 €
REP Emballages ménagers	1 543 680 €	53 245 642 €
TOTAL	10 003 326 €	73 992 640 €

Etude ADEME pour l'évaluation des coûts du nettoyage des déchets abandonnés des produits soumis à la REP

BESOIN ACTUEL

- Différents travaux d'évaluation des coûts du nettoyage ont été menés depuis 2020 :
 - ❖ Par différents acteurs : consultants, ADEME, éco-organismes
 - ❖ Essentiellement pour les REP Emballages ménagers et Tabac
- **Nécessité d'assurer une contribution cohérente des différentes filières REP aux coûts du nettoyage supportés par les personnes publiques.**

OBJECTIF DE L'ETUDE

Etablir des coûts de nettoyage par filières, pour les filières REP concernées, sur une base méthodologique commune.

Etude ADEME pour l'évaluation des coûts du nettoyage des déchets abandonnés des produits soumis à la REP

UNE METHODOLOGIE VISANT A ETUDIER DE NOUVEAUX PERIMETRES

- Deux grands postes de coûts étudiés :

- ❖ Les coûts supportés au titre de la propreté urbaine

- **Mise à jour de la modélisation des coûts** des travaux ADEME 2022 pour **les prestations de propreté urbaine déjà modélisées**
 - îlotage manuel et motorisé
 - balayage mécanisé
 - lavage mécanisé
 - gestion des débordements - *la pertinence de prise en compte de ce poste de coût sera étudiée*
- **Modélisation des coûts** pour **les nouvelles prestations de propreté urbaine à modéliser**
 - Le nettoyage des plages
 - Les brigades propreté - *la pertinence de prise en compte de ce poste de coût sera étudiée*
 - Le nettoyage des gommages à mâcher - *la pertinence de prise en compte de ce poste de coût sera étudiée*

- ❖ Les coûts supportés au titre de la gestion des eaux pluviales

- **Modélisation des coûts** pour **les prestations de gestion des eaux pluviales à modéliser, identifiées dans le cadre de la description qualitative**
Exemple :
 - *nettoyement des refus de dégrillage*
 - *nettoyement des systèmes de relevage et de pompage*
 - *nettoyement des filets en sortie de déversoir d'orage*

Etude ADEME pour l'évaluation des coûts du nettoyage des déchets abandonnés des produits soumis à la REP

UNE METHODOLOGIE S'APPUYANT SUR DES INFORMATIONS DE TERRAIN

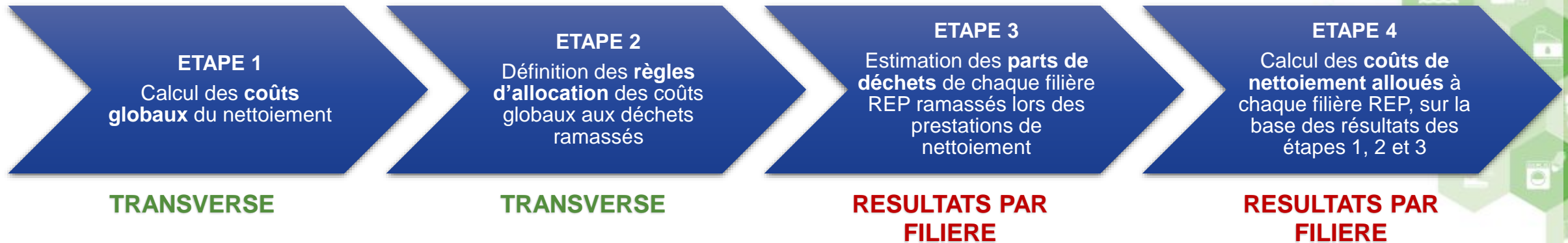
- Conduite d'une **vingtaine d'entretiens en métropole** visant à compléter les informations bibliographiques disponibles et afin de récolter des informations relatives aux nouvelles prestations étudiées.
- **A confirmer** : Conduite d'une **enquête auprès des collectivités de métropole** afin d'enrichir et de fiabiliser la modélisation des coûts en collectant des données sources factuelles et pertinentes auprès des collectivités de métropole. Pour les prestations mises à jour comme pour les nouvelles prestations étudiées.
- **A confirmer** : Conduite de travaux de caractérisation, visant à compléter les résultats déjà disponibles (résultats de caractérisation éco-organismes, ADEME, ...)

DEUX OBJECTIFS COMPLEMENTAIRES POURSUIVIS

- Evaluation du coût du nettoyage dans les territoires d'Outre-Mer
- Mise au point d'une méthodologie d'actualisation des coûts du nettoyage

Etude ADEME pour l'évaluation des coûts du nettoyage des déchets abandonnés des produits soumis à la REP

APERÇU DE LA MÉTHODOLOGIE GLOBALE DE CALCUL DES COÛTS DU NETTOIEMENT PAR FILIÈRE



- **Déroulement des travaux** : Année 2025
- **Dès à présent** : Possibilité de transmission aux chargées de mission ECOGEOS (réalisant l'étude pour le compte de l'ADEME) des travaux, contacts, informations pouvant aider à alimenter les travaux. Notamment concernant les nouveaux axes d'étude : **le nettoyage des plages, la gestion des eaux pluviales et les gommes à mâcher.**

ECOGEOS : Joséphine DEPORTES josephine.desportes@ecogeos.fr ; Marie-Amélie MARCOUX marie.marcoux@ecogeos.fr

ADEME : Juliette VAN DE VOORDE juliette.vandevoorde@ademe.fr ; Alice TERPEREAU alice.terpereau@ademe.fr

Périmètre des travaux ADEME : cadre réglementaire REP

Déchets abandonnés diffus

Périmètre d'action visé :
nettoisement des espaces publics

Filières REP :

- Emballages ménagers
- Tabac
- *Textiles sanitaires à usage unique (à venir)*
- *Gommes à mâcher (à venir)*

Accès :

Soutiens financiers (€/hab) accessibles en contractualisant avec un éco-organisme agréé pour la filière REP concernée.

Dépôts de moins de 100 tonnes :

- Filières non concernées par la couverture des coûts nettoyage = pas de prise en charge REP
- Filières concernées par la couverture des coûts du nettoyage = **Périmètre des actions de nettoyage à clarifier dans le cadre de l'étude ADEME 2025**

« Débordement » ou « Dépôts contraires au règlement de collecte » :

Comptabilisation des coûts correspondant soit dans les périmètres hors foyer / collecte sélective, soit dans le périmètre nettoyage.

A clarifier dans le cadre de l'étude ADEME 2025.

Dépôts sauvages

Périmètre d'action visé :

TOUS DECHETS

Dépôt illégal > 100 t avant tri
OU
Dépôt illégal > 50 t après tri

ET

DECHETS REP

Déchets dangereux > 0,1t
OU
Déchets non dangereux ou inertes > 1t

Filières REP :

- Toutes filières REP

Accès :

Financement a posteriori de 80% par les éco-organismes = **Publication étude ADEME Caractérisation des dépôts illégaux de déchets**

Hors foyer SPGD / Collecte sélective

Périmètre d'action visé :

Collecte séparée hors foyer SPGD / Collecte sélective SPGD

Filières REP :

Emballages ménagers et papiers graphiques

Accès :

- AAP éco-organismes pour la généralisation de la collecte séparée hors foyer SPGD.
- Soutiens (€/t) à la collecte et au tri en contractualisant avec un éco-organisme agréé pour la filière REP.

À noter : à venir étude ADEME sur obligation reprise distributeur.

Session de questions/réponses



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Direction de la Supervision des filières REP

Contacts étude :

ECOGEOS : Joséphine DEPORTES josephine.desportes@ecogeos.fr ; Marie-Amélie MARCOUX marie.marcoux@ecogeos.fr

ADEME : Juliette VAN DE VOORDE juliette.vandevoorde@ademe.fr ; Alice TERPEREAU alice.terpereau@ademe.fr